Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 056-215601931-20260924-2026_05_03-DE

COMMUNE DE RIANTEC

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 24 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le 24 septembre, à dix-huit heures, le conseil municipal de RIANTEC, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie de RIANTEC, sous la présidence de. M. Gaëtan MALARDÉ, maire.

- Nombre de conseillers en exercice : 29
- Date de la convocation du conseil municipal : 18 septembre 2026
- Présents : M. Gaëtan MALARDÉ, Mme Nastasia DUFOUR, M. Philippe LE CORRE, Mme Morgane CANTE, M. Fabien TOUREAUX, Mme Muriel ROBLIN, M. Michel COUTURIER , Mme Myriam GUY THOMAS, M. Gwen KERMABON, Mme Marie-José ATMETTLER, M. Denis CORBEL, Mme Hélène MONTOUT (arrivée à 18h06 – Q01), M. Jean-Marc KERBELLEC (arrivé à 18h04 – Q01), Mme Françoise JAFFRÉ, M. BLOUIN Antoine, M. André TELO-GUILLAS, Mme Tiphaine LE GAL (arrivée à 18h07 – Q02 à Q21), M. Guillaume LE NEILLON, Mme Nathalie CLAUSTRE, M. Yann BASIA, M. Jean-Michel LERY, Mme Fabienne LE ROCH, Mme Sylviane GUÉMENÉ, M. GUILLO Olivier, Mme Catherine GUILLEVIC, M. Pierre GRARE (18 h26 - Q013 à Q021), Mme Françoise POUPON.

- Absents ayant donné pouvoir : Mme Lili SEBESI à M. Gaëtan MALARDÉ, Mme Lydia DRÉANO à Mme Muriel ROBLIN.

- Absent : Mme Tiphaine LE GAL (arrivée à 18h07 – Q01 à Q01), M. Pierre GRARE (Q001 à Q012 - arrivé en séance à 18h26).

VIE MUNICIPALE

Question n° 3 : ADHESION AU REGROUPEMENT DE LA REGION BRETAGNE POUR LA VALORISATION DES CEE

EXPOSÉ de Gaëtan MALARDÉ, maire

Par délibération en date du 14 juin 2012, la commune a adhéré à la démarche de la mutualisation pour la collecte et la vente des certificats d'économies d'énergies (CEE) sur le territoire de Lorient Agglomération. La Mission Sobriété et Transition Energétique en charge de cette démarche accompagne en effet les communes pour maximiser le volume des CEE des travaux réalisés sur leur patrimoine.
Elle élabore, puis dépose les dossiers des demandes de CEE et assure également la vente pour vous reverser des recettes financières de la façon la plus optimisée possible.

Pour la 5ème période, de 2022 à 2025, ce sont 80 GWhc qui ont été valorisés pour le compte des communes de Lorient Agglomération, soit une recette globale de 661 000 €.

Dans un contexte de renforcement des exigences liées au dispositif CEE, de complexification des procédures de dépôt et de contrôle des opérations, de nombreuses collectivités rencontrent des difficultés pour mobiliser pleinement ce dispositif.

En effet, la Direction Générale de l'Environnement et du Climat a renforcé les conditions de délivrance des CEE en intégrant des contrôles sur site des opérations afin de limiter les fraudes. Ces contrôles deviennent un frein pour les collectivités et une dépense supplémentaire de plus en plus onéreuse.

La Région Bretagne a mis en place un regroupement régional pour la valorisation des CEE. Cette démarche collective vise à faciliter les dépôts de demande de CÉE pour ses membres.
Pour Lorient Agglomération, l'adhésion à ce regroupement présente plusieurs avantages :

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 056-215601931-20260924-2026_05_03-DE

• Des dépôts de demande de CEE supplémentaires à celui qu'elle réalise annuellement,
• La simplification des contrôles des opérations,
• La massification des volumes de CEE avec l'obtention d'un meilleur prix de vente.

Afin de bénéficier de ces avantages, l'adhésion au regroupement régional doit être validée par chaque commune, membre de Lorient Agglomération, qui souhaite prendre part au dispositif.

DÉLIBÉRÉ

— VU le projet de Convention de partenariat relative à la mise en œuvre d'une gestion groupée des Certificats d'Economies d'Energie joint en annexe ;

— VU l'avis de la commission vie municipale en date du 10 septembre 2026 ;

Le conseil municipal décide à l'UNANIMITÉ :

— D'APPROUVER la convention 2026 de partenariat relative à la mise en oeuvre d'une gestion groupée des Certificats d'Economies ;

— D'AUTORISER le maire à signer ladite convention et à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération.

Pièces jointes au projet :
– Convention 2026 de partenariat relative à la mise en oeuvre d'une gestion groupée des Certificats d'Economies (annexe 1).
Documents complémentaires consultables en mairie :
– Néant.

Fait à Riantec, le 25 septembre 2026

Le maire,

Gaëtan MALARDÉ

MAIRIE DE RIANTEC 56 Morbihan

La secrétaire de séance,

Muriel ROBLIN